

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9)
Téléph. : CENTRAL 89-70

Quotidien Republicain du soir
5 centimes - PARIS ET DEPARTEMENTS - 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2)
Téléph. : CENTRAL 80-68

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Les Demi-Ministres Un Sous-Secrétariat du Soldat et DES Ministres de la Guerre !

L'idée lancée par notre Directeur fait son chemin. Dans les milieux parlementaires aussi bien que dans le public, elle a reçu la faveur réservée à toutes les idées conformes au bon sens et à l'intérêt général. Voici aujourd'hui l'adhésion d'un homme d'Etat occupé au sein même d'un des organismes les plus importants de la Défense nationale, un homme d'Etat qui, par conséquent, placé avec autorité et compétence.

Un certain nombre de bons esprits se demandent sans pouvoir trouver à cette question une réponse satisfaisante, ce que peut bien être, dans l'ordre gouvernemental un sous-secrétariat d'Etat et quelle différence fondamentale peut s'établir entre un directeur de service et un sous-secrétariat d'Etat.

Qu'on veuille bien se rappeler que le ministre de la guerre, en temps de paix, est divisé en douze directions parfaitement indépendantes, à la tête de chacune desquelles était un directeur chef de service et responsable de leur bonne marche et de leurs résultats. Il n'y a pas violation de convenance à les énumérer, la liste en étant donnée par tous les annuaires : les voici dans l'ordre : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, intendance, sapeurs, santé, coloniale, contrôle, contentieux, état-major aviation.

Il est incontestable qu'au sommet de ces services étaient des hommes réputés aptes à l'emploi qu'ils tenaient, mais il est non moins incontestable que toutes ces directions n'ont pas le même intérêt vital, la même importance capitale au point de vue de la défense nationale.

Par contre, la guerre surgissant, voici que surgissent aussi au premier plan les directions de l'artillerie, de la santé militaire, de l'aviation et de l'intendance. Pourquoi cela ? Parce que les conditions de la guerre, son ampleur, sa durée, font éclater toutes les prévisions, et de l'artillerie, et de l'intendance, et de l'aviation, et du service de santé.

Les directeurs de service sont des fonctionnaires, ils ont une méthode, une routine. Le prodigieux tourbillon de la guerre les laisse désemparés. Ils n'ont pas le contact avec l'opinion publique qui pourrait les renouveler, ni avec la Chambre qui pourrait au grand jour parlementaire les contrôler. Ils sont confinés dans l'atmosphère de leur bureau, plus prisonniers encore que maîtres de leur hiérarchie spéciale.

Il apparaît alors à tous les yeux qu'il faut ouvrir les fenêtres, faire place nette des méthodes surannées et s'adapter aux tragiques grandeurs de l'heure présente.

Il apparaît aussi à tous les yeux que le Parlement, qui avait capitulé trop vite, est la suprême ressource, parce qu'il est malgré tout le contrôle suprême et le seul efficace. Chacun sent que ce qui est la base même de l'autorité ministérielle, c'est sa responsabilité devant le Parlement et on ne veut plus, on ne peut plus accepter qu'à la tête de ces grands services il y ait un fonctionnaire d'anonymat, on veut un être tangible et visible... et réversible.

Le ministre de la guerre, qui est le chef de l'armée et le chef de l'administration, qui est celui devant tout voir, tout prévoir et tout savoir, comprend que la tâche est au dessus des forces surhumaines. Le pays sent qu'il est administré mais non gouverné.

Elle est bien, mais c'est insuffisant. Qui est responsable de la bonne marche des sous-secrétariats ? Les sous-secrétaires ? Non, le ministre de la Guerre. Qui remercie les sous-secrétaires qui ont cessé de plaquer ? Le Parlement ? Non, le ministre de la Guerre. Qui sanctionne les mesures d'intérêt général prises par les sous-secrétaires d'Etat ? Les commissions et la Chambre ? Non, le ministre de la Guerre.

Qui prend dans les services respectifs les décisions suprêmes ? Le sous-secrétaire d'Etat ? Non, le ministre de la Guerre. Qui décide en conseil des ministres sur les plans d'action d'avenir ? Ce sont les ministres, en l'absence des sous-secrétaires d'Etat qui n'assistent aux délibérations que si on les convoque, qui attendent dans l'antichambre ministérielle qu'on les introduise, qui exposent leurs vues et puis se retirent, et qui ne sont pas admis à voter. On les consulte, mais ils ne délibèrent pas. Nous disons que cette solution est bâtarde et insuffisante. Les questions qui sont résolues par le service de l'intendance sont nettement séparées de celles relatives à l'artillerie ou à l'aviation.

Le Parlement peut être satisfait d'un sous-secrétaire d'Etat et méconnaître d'un autre, et il lui faut sa pleine liberté d'action et de sanction. Qu'il y ait désaccord entre le président du Conseil et son ministre de la guerre et tous les sous-secrétaires d'Etat nommés par ce dernier, qui est au sens large du mot leur « patron », se retirent par un sentiment de convenance respectable.

En quoi le ministre de la guerre a-t-il été soulagé dans sa formidable tâche, puisque les décrets d'institution des sous-secrétaires d'Etat spécifient bien qu'ils ne peuvent que proposer et non disposer ? Quel apaisement constitutionnel a été donné au pays ?

Qu'il y ait un grand-maître de l'Université ministre de l'Instruction publique et à son côté un dilettante des arts chargé des rapports avec les comédiennes et les esthètes, nous n'y voyons nul mal en temps de paix, ni même que le premier soit assez âgé et par là respectable, et le second assez jeune et par là plus aimable. Nous acceptons aussi volontiers, toujours en temps de paix, qu'il y ait au ministère des finances un vieux parlementaire rompu au jeu des budgets, et à ses côtés un jeune parlementaire à l'esprit souple et de quelque hardiesse chargé d'accueillir aux lois de la science financière quelque progrès fiscal... Mais dans la tragique cyclone qui nous entraîne, il ne faut ni des demi-responsabilités, ni des demi-sanctions, ni des demi-ministres, ni des demi-mesures. Il faut des hommes partout et donnant non une collaboration subalterne et mitigée, mais faisant le plein de leur initiative et de leurs capacités.

Il faut un ministre des munitions qui dise : voici mon œuvre, et un ministre de la santé qui prenne en charge les blessés et les mutilés et tout le service médical, et il faut un ministre du ravitaillement qui examine, scrute et décore les contrats, et un ministre de l'aviation qui sache ce qu'est un aéroplane, non parce qu'il se sera adapté, mais parce qu'il aura été antérieurement préparé par sa science et ses travaux au difficile rôle qui lui est dévolu.

Et s'il fallait qu'il subsistât sous tous ces ministères un sous-secrétaire d'Etat, sait-on celui que nous voudrions voir instituer ? C'est le sous-secrétariat du soldat.

Là, nous admettrions un parlementaire à la parole ardente, au cœur paternel, à la main tendue, et qui parcourerait le front et veillerait à ce que la discipline perde sa rigidité automatique pour être seulement la manifestation visible de la solidarité guerrière, un sous-secrétaire d'Etat qui veillerait, aux permissions, aux évacuations, aux punitions, aux affectations, aux œuvres dites militaires, à la solde, aux jeux, aux rapatriements.

Qu'on y réfléchisse un instant, et cette proposition, issue du cerveau d'un parlementaire avisé et qui n'est pas de nous, ne paraîtra pas si sottise qu'elle en aurait l'air.

Dernière Heure

LE GENERAL POLIVANOFF AU QUARTIER GENERAL IMPERIAL

Pétrograd, 20 septembre. — Le Courrier de Pétrograd annonce que le général Polivanoff et le prince Tchetcherboff sont partis pour le quartier général impérial.

ACCORD RUSSO-JAPONAIS

Londres, 20 septembre. — De Tokio au Times : « A la suite de la démarche faite par la Russie auprès du Japon, au sujet du paiement du matériel de guerre, le gouvernement et les banques ont tenu une conférence dans laquelle il a été décidé que le groupe dirigé par la Yokohama Specie Bank acceptera les Bons du Japon russe ».

PAS DE GREVE A PETROGRAD

Londres, 20 septembre. — De Pétrograd au Times : « Les bruits relatifs à une prétendue grève générale à Pétrograd sont grandement exagérés. Le ton des principaux journaux reste calme et plein de confiance ».

L'EMPRUNT FRANCO-ANGLAIS AUX ETATS-UNIS

Londres, 20 septembre. — De Washington au Morning Post : « Dans les hautes sphères financières d'Amérique, on croit que l'emprunt franco-anglais sera prochainement conclu ».

LA FABRICATION DES MUNITIONS EN RUSSIE

Londres, 20 septembre. — De Pétrograd au Morning Post : « Plusieurs usines de munitions qui chôment habituellement le dimanche, ont travaillé hier pour rattraper le temps perdu ».

LE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

L'Amérique et la Guerre Le D^r Dumba proteste

La note à l'Angleterre retardée

New-York, 19 septembre. — Le docteur Dumba a publié aujourd'hui une longue lettre adressée à M. Lansing. Dans cette lettre, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie se plaint que son rappel ait été demandé. Et il traite d'ingrate la façon dont il a été insulté par la presse et dont la censure américaine lui a mesuré l'emploi de la télégraphie sans fil.

Il ajoute que, selon les instructions de son gouvernement, il a considéré comme nécessaire de dissuader ses compatriotes de travailler dans les usines à munitions et à commettre ainsi un crime de lèse-majesté.

Etant donné, dit-il les difficultés de communications qu'il a avec l'Autriche, il ne s'excuse pas d'avoir confié une lettre au journaliste Archibald. Et il termine en déclarant qu'il se sent profondément humilié de ce que son rappel ait été demandé sans qu'il ait été préalablement averti d'un envisagement de cette éventualité.

LA LETTRE DU DOCTEUR DUMBA A M. LANSING

Londres, 20 septembre. — De New-York au Times : M. Lansing, qui est en vacances à New-York, n'avait pas encore reçu samedi soir la lettre du docteur Dumba, datée du 17 septembre. Copie lui en fut montrée par le représentant du Times à New-York. Le secrétaire d'Etat fit cette seule remarque : « Cela est profondément intéressant ».

LA NOTE A L'ANGLETERRE EST RETARDEE

Washington, 19 septembre. — Après en avoir conféré avec le président Wilson, M. Lansing a fait savoir que la note à la Grande-Bretagne était prête. Il semble bien que sa dépêche a été retardée par suite de la phase critique à laquelle est arrivée la controverse avec l'Allemagne, à propos des sous-marins, les personnages officiels américains ne désirant naturellement pas en voir confondre les résultats avec des questions moins importantes.

En fait, cette note, qui est de quelque longueur, ne sera pas envoyée encore avant quelque temps. Tout dépend, dit-on, du caractère de la réponse que l'on recevra du ministère des Affaires étrangères de Berlin.

Les Etats-Unis voudraient, croit-on, dans cette note à venir, que le faisceau de preuves qui ressortent des saisies de cargaisons demeurent du côté de la Grande-Bretagne, et non des armateurs et des propriétaires américains.

LES NEGOCIATIONS FINANCIERES

New-York, 19 septembre. — L'intérêt qui domine le monde financier est le lancement de l'emprunt franco-anglais. Les commissaires sont ici depuis une semaine, mais n'ont tenu encore aucune réunion effective et n'ont fait connaître aucune résolution définitive. En fait, aucun des commissaires n'est encore entré dans les bâtiments de la Clearing-House, où on les a invités à tenir leurs conférences avec les banquiers américains. Cependant on n'est pas resté oisifs.

Le travail effectué pendant la semaine fut d'habituer le public à comprendre que à moins que le crédit soit garanti, les exportations des produits américains seraient diminuées, si bien que l'on est en présence plutôt d'un emprunt américain que d'un emprunt franco-anglais.

M. Albert Thomas prescrit le recensement des Chimistes

M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions, vient d'adresser à M. Henry Bérenger, rapporteur de la Commission sénatoriale de l'armée pour les poudres, explosifs et produits chimiques de guerre, la lettre suivante qui remédie à une lacune initiale de la mobilisation industrielle :

Monsieur le sénateur et cher collègue, Vous avez bien voulu me transmettre plusieurs lettres relatives à l'utilisation des chimistes au mieux des intérêts de la Défense nationale.

Jusqu'ici un grand nombre de chimistes sont allés rejoindre au fur et à mesure des besoins. Vu l'extension des industries chimiques de guerre, j'ai prescrit le recensement général de tous les chimistes mobilisables, ce qui permettra d'utiliser d'une façon plus systématique toutes les compétences. Veuillez agréer, monsieur le Sénateur et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

Le sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions,
Signé : Albert THOMAS

Les Serviteurs de l'Etranger La Rage et le Remords

Daudet furieux et repentant

« Stupidités torchonnesques ! » « On n'est pas plus crétin que les gens du Torchon ».

Ah ! les bons apôtres de l'Action française ! ne sont pas contents du « Bonnet Rouge ».

C'est que nous avons coupé les effets grandiloquents de leur Daudet. Ce pitre était devenu leur étoile. C'est son nom sur l'affiche qui assurait la recette. Ses boniments déclanchaient les succès. On comptait sur lui. On ne comptait que sur lui. Les départements pour inviter les gens à lire chaque jour l'« Action française » était muet sur le duc d'Orléans. On renvoyait à utiliser les grâces séduisantes et séductrices de Philippe VIII. C'est Daudet et ses « révélations » qui devaient amener les lecteurs.

Et puis patatras ! Tout s'écroule ! On s'aperçoit que Daudet n'a rien révélé du tout.

Le misérable, lui-même, malgré son aveuglement et sa rage, nous fait des concessions. Mauvaise voie, vieil homme !

Nous avions dit qu'il rendait service aux espions qu'il dénonçait, car il aversait publiquement qu'ils étaient répétés. Nous avons opposé à ses bruyantes mais faibles démonstrations de baléleur royaliste l'attitude vraiment patriotique des journaux qui aiment mieux participer au salut du pays que de précipiter la restauration de la monarchie ; ces journaux, quand ils croient avoir découvert des espions, ne le hurlent pas dans leurs colonnes ; ils avertissent discrètement les autorités compétentes.

Voici que Léon Daudet, sur nos observations, semble promettre de renoncer à ses fustes et tapageuses dénonciations. Il demande qu'on crée un sous-secrétariat de la surveillance des Allemands restés en France pendant la guerre.

Cette fonction une fois créée, assure-t-il le mensonge à communiquer mes dossiers à son titulaire.

Fumiste ! Tu sais bien que la fonction réclame que tu tiens. Si tu avais eu l'est pas à créer : elle existe ; c'est la St-Volonté de servir le pays qui le nourrit, c'est là que tu aurais porté tes « dossiers », au lieu de les entasser pour l'en faire un piedestal.

Mais quoi ? ces « dossiers », on les connaît : il n'y a rien ; c'est le néant.

Le gros des dénonciations de Daudet, c'était du mensonge.

On recommande la méthode aux polémistes qui veulent faire du scandale pour attirer l'attention sur eux. Ils obtiennent un brevet de prophète, estampillé par le mensonge, par le flambeau, et par le Rappel.

Rien de plus simple. Vous recopiez une tartine quelconque : fable de La Fontaine, conte de Voltaire, page de Saint-Simon. Vous semez, de ci de là, une centaine de noms de vos contemporains. Vous accolez à ces noms des épithètes déshonorantes. Et voilà l'histoire.

Le serait le diable si quelqu'un de ces noms ne surgissait pas, un jour ou l'autre, au premier plan de l'actualité. Sur le cent ou sur le mille, il y a toujours quelqu'un qui, au bout d'un ou de dix, finit par faire parler de lui.

C'est alors que vous triompez.

Hein ? Qu'est-ce que j'avais dit ! Un tel ? C'est celui dont je parlais il y a trois mois.

Personne ne va voir ce que vous en disiez et constater que cela n'a aucun rapport avec ce qui arrive. Et vous voilà prophète !

Oui, mais il y a des gens qui se reportent aux textes !

L'Allemagne Pirate

ELLE VEUT CONSERVER LA PAIX AVEC L'AMERIQUE

Washington, 20 septembre. — La Press Association publie, au sujet des incidents germano-américains, une longue déclaration de von Jagow, secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères.

Dans cette déclaration, von Jagow dit notamment que les navires transportant des passagers ennemis ne seront pas attaqués sans avertissement, pourvu qu'ils respectent le code maritime. Ils ne seront coulés que lorsque toutes les mesures auront été prises pour la sécurité des passagers et de l'équipage.

Les instructions très précises ont été données à ce sujet aux commandants des sous-marins allemands. Les navires marchands neutres, y compris les Américains, n'auront pas à craindre une intervention des sous-marins, s'ils ne transportent pas de contrebande. Dans le cas contraire, ils seront détruits.

M. de Jagow exprime l'espoir que les Etats-Unis ne s'opposent pas à ce que la question de l'Arabie soit portée devant le tribunal de la Haye.

Londres, 20 septembre. — De Washington au Daily Telegraph : « Toutes les dépêches de provenance allemande, approuvées par la censure, confirment les récentes déclarations du comte Bernstorff. L'Allemagne est résolument disposée à faire des concessions pour conserver la paix avec l'Amérique ».

Le Scandale Biard

Où l'on voit l'important trust des cafés à 10 centimes, tirer un scandaleux profit des pourboires que reçoivent ses garçons de salle.

Nous avons examiné dans les précédents articles la situation qui est faite par la maison Biard aux gérantes des établissements de Paris.

Il faut envisager également les autres catégories de personnel.

Si pitoyable que soit l'existence des gérantes, il est d'autres salariés qui mènent une vie encore plus douloureuse dans les succursales de M. Biard.

Ce sont les apprenties gérantes.

L'école des gérantes

Dans la maison Biard — qui a des origines incontestablement cléricales, ne l'oublions pas — on ne devient pas gérante d'un coup.

Toutes celles qui sont destinées à remplir ces fonctions doivent, au préalable, accomplir un stage d'une durée plus ou moins longue dans les établissements.

On leur apprend, bien entendu, les petites ruses et les finesses du métier. On leur enseigne les procédés les plus habiles pour donner à la clientèle l'illusion d'être bien servie. On leur inculque la méthode en usage dans toutes les succursales qui permet à M. Biard de tirer de sa marchandise des bénéfices scandaleux.

Il faut lire le *Recueil confidentiel des Ordres de service* qui est un véritable manuel de cette Ecole des gérantes. Ecoutez plutôt ces recommandations édifiantes :

Le vin blanc rommé ou Vichy doit être servi avec le vin supérieur et non ordinaire.

Le vin de Bordeaux doit être servi dans les ballons et non dans les verres à mominettes, ainsi que certains gérantes le font.

Les verres à mominettes étant d'une contenance supérieure aux verres ordinaires, leur emploi est, de ce fait, onéreux pour la maison.

On leur apprend aussi à faire la conversation. On leur fait dire : « Pauvre maison Biard ! » « Cette dame qui est si aimable ! » « Voilà qui étonnera le brave consommateur qui s'imaginait que cette maison pieuse aux succursales innombrables fait des affaires prospères. »

Il n'existe pas pour elle de petits bénéfices.

Ainsi s'explique le verre habilement truqué dont le fond, d'une épaisseur anormale, laisse croire au client naïf qu'il en a pour son argent.

M. Biard est le Robert Houdin de la Li-monade.

Trente francs par mois

A cette Ecole des gérantes qui a lieu dans toutes les succursales, les salaires sont maigres.

M. Biard estime, sans doute, que l'infatigable et rouage intimes de ses établissements est un faveur dont les bénéficiaires doivent être heureuses de se contenter.

Les apprenties-gérantes ne sont pas tout à fait de cet avis.

On leur accorde, à la fois, l'honneur d'ap-

prendre le mécanisme de la maison Biard et... trente francs par mois.

En échange de cet honneur et de ce salaire, les apprenties-gérantes, qui ont le droit de porter le titre de gérantes stagiaires, sont astreintes à accomplir, hormis la responsabilité, les mêmes besognes que les gérantes en titre.

Une seule chose les différencie.

Moins heureuses que leurs supérieures hiérarchiques, les apprenties-gérantes ne sont pas autorisées à s'asseoir pendant tout leur travail.

Leur situation n'a rien de stable.

Elles peuvent être chassées, au gré du patron ou de la patronne, ainsi que l'atteste ce passage d'une lettre que nous possédons et qui est adressée par la direction à une apprentie-gérante :

« Dans le cas où votre stage ne donnerait pas de satisfactions, je me réserve le droit de vous supprimer votre emploi, SANS AUCUN DELAI NI INDEMNITE. Veuillez me confirmer l'acceptation de ces conditions, etc... »

La dime

Autre catégorie d'exploités : les garçons de salle et de comptoir.

Si les femmes employées dans la maison Biard accomplissent une besogne exténuante pour gagner une somme dérisoire, leurs camarades du sexe fort ne sont pas plus privilégiés.

Suivant l'importance des succursales, les garçons gagnent 30, 40 ou 50 francs par mois.

Les garçons de salle paient pour travailler. On ne saura jamais assez protester contre cette pratique contraire aux principes démocratiques.

Il faut le proclamer.

Cette dime — comme le déclarait Jacques Dbur — est la honte du patronat de l'Aliénation.

M. Lofan, secrétaire du Syndicat des Li-monadiers, nous a dit :

« L'exploitation des employés dans la Maison Biard est inimaginable. 42.000 fr. de frais imposés par elle sont prélevés sur le pourboire de ses garçons ! »

Rien n'est plus exact.

M. Biard a édifié sa fortune en exploitant les travailleurs.

M. Biard continue à agir vis-à-vis de ses employés pendant la guerre comme il agitait à leur égard en temps de paix.

En 93, le peuple accrochait à la lanterne les accapareurs.

Nous ne réclamons pas pour M. Biard un châtiement semblable.

Le peuple a d'autres armes : le jour où M. Biard verra ses établissements déserts, ce jour-là il comprendra peut-être enfin que si sa sordide rapacité n'a pas de bornes, la patience du peuple a des limites !

Philémon.

COMMUNIQUE OFFICIEL

TROIS HEURES

En Artois, notre artillerie a pendant la nuit, violemment bombardé les ouvrages de l'ennemi et gêné ses ravitaillements ; particulièrement actives dans la région des faubourgs d'Arras et sur le front du Grinchon où la canonnade a été accompagnée d'une vive fusillade et de rafales de mitrailleuses.

Les tirs ennemis ont été également assez nourris dans les régions de Foucaucourt-Herleville et Tracy-le-Val et ont provoqué une énergique riposte de notre part.

Devant Fontenoy, les Allemands ont exécuté, à plusieurs reprises, des tirs d'infanterie mais ne sont pas sortis de leurs tranchées.

Lutte à coups de bombes, fusillade et canonnade dans la région de Berry-aux-Bac.

Sur le canal de l'Aisne à la Marne, nous nous sommes emparés d'un poste d'écoute allemand à l'est de Sapignoul.

En Champagne, notre artillerie a répondu à un bombardement de nos positions au nord du camp de Châlons et arrêté le feu de l'artillerie lourde allemande. Au nord de Perthes, un dépôt de munitions a fait explosion dans les lignes ennemies.

Entre Aisne et Argonne, l'activité de l'artillerie ennemie est poursuivie pendant toute la nuit. Elle a été énergiquement combattue.

En Loraine, nos batteries ont continué leurs tirs de destruction sur les ouvrages de l'ennemi et pris sous leur feu des routes de ravitaillement.

Dans la région du Ban de Sapt, notre artillerie de campagne a dispersé les travailleurs ennemis.

Les raids de Zeppelins

UNE OPINION AMERICAINE

New-York, 10 septembre. — Rien n'a intéressé les membres du « Naval Advisory Board » des Etats-Unis, à la tête duquel se trouve M. Thomas A. Edison, autant que les attaques récentes sur la région de Londres.

Comme on demandait à cette assemblée ce qu'elle pensait que devait faire l'Angleterre pour se défendre contre les pirates de l'air, M. Henry A. Wise Wood, expert en matière d'aéronautique, répondit : « La seule défense possible est une puissante flotte d'aéroplanes. Il faut comprendre par cela qu'il est désirable d'espérer pour leur être aux dirigibles à l'aide de canons anti-aériens. Le lieutenant Warneford a montré à l'Angleterre la route à suivre pour obvier à ces difficultés. »

Dans les Balkans

LES NEGOCIATIONS BALKANIQUES

Londres, 20 septembre. — Le correspondant du Daily Telegraph à Rome écrit : « Suivant les dernières nouvelles reçues des Balkans, la Serbie a transmis au gouvernement bulgare une note relative à la nature des concessions qu'elle est disposée à faire à la Bulgarie. »

« On croit que le gouvernement bulgare ne pourra à la note des Alliés en disant que les concessions proposées sont insuffisantes pour permettre de réaliser complètement l'unité nationale de la Bulgarie. Il ne repoussera pas les concessions actuellement offertes, mais il en demandera d'autres encore. »

L'attitude de la Bulgarie

Lausanne, 20 septembre. — Le *Likhal Antzoger* apprend de Constantinople que le contrôle des marchandises passant de Bulgarie en Turquie a cessé d'être rigoureux.

LA DEMARCHE DES CHEFS DE L'OPPOSITION DE LA BULGARIE

Lausanne, 20 septembre. — Les chefs de l'opposition bulgare ont demandé au tsar Ferdinand la convocation immédiate du Sobranie et la constitution d'un cabinet de concentration, afin de pouvoir conjurer des aventures qui risquent de rencontrer des sentiments de la nation.

L'attitude de la Roumanie

Londres, 20 septembre. — De Sofia au Times : « Un annonce, de la meilleure source, que la Roumanie est absolument décidée à opposer une résistance énergique à toute violation de son territoire. »

DECLARATIONS DE M. FILIPESCO

Londres, 20 septembre. — De Bucarest au Times : « M. Filipesco a déclaré, dans une interview, que la Roumanie devra immédiatement intervenir dans le cas d'une invasion de la Serbie par l'Allemagne. Si c'était nécessaire, l'opposition obligerait le gouvernement à la guerre, afin d'empêcher l'aneantissement de la nation roumaine. »

LES COMMUNICATIONS ROUMANO-HONGROISES

Londres, 20 septembre. — De Bucarest au Times : « En raison de l'attitude déterminée du gouvernement de Bucarest, les autorités hongroises ont ouvert de nouveau la frontière et permettent aux voyageurs résidés en Hongrie de retourner en Roumanie. »

Un interview d'Enver Pachà

Lausanne, 20 septembre. — Le *Gazette de Francfort* publie une interview d'Enver pachà dans laquelle celui-ci déclare que tous les hommes âgés de moins de 45 ans, y compris les chrétiens, seront appelés sous les armes. Le ministre de la guerre de Turquie espère qu'il pourra ainsi recruter une armée de 2 millions de soldats.

Enver pachà ne croit pas à une offensive du grand duc Nicolas dans le Caucase. Quant à la Bulgarie, il ignore si elle prendra part à la guerre.

Nouvelles des Fronts

Ce que disent les communiqués officiels des Etats-majors alliés

SUR NOTRE FRONT

Persone ne doute que la front occidentale du sol, actuellement, le théâtre d'événements nouveaux. Lorsque nous avons commencé nos opérations nouvelles et que, si les moyens de combat n'ont pas varié dans leur conception, leur utilisation semble de même s'être enrichie avec une vigueur à laquelle nous n'étions pas accoutumés. Et c'est cela qui est nouveau. Nous avons insisté à diverses reprises sur les hauts effets des tirs de positions effectués sur notre artillerie lourde.

UNE GRANDE BATAILLE EST IMMINENTE

Petrograd, 19 septembre. — Une grande bataille est imminente dans le secteur de Vilna et des régions environnantes ; c'est pourquoi le front de la Divina est momentanément d'importance secondaire. Les renseignements indiquent que les Allemands n'ont pas l'intention de tenter une offensive dans le secteur de Vilna, dans le but d'empêcher les Russes d'envoyer du secours, du nord, à l'armée qui se trouve autour de Vitebsk.

LA CONFIANCE RUSSE

Petrograd, 19 septembre. — Le viens de recevoir à l'instar l'assurance que l'on considère comme impossible pour l'ennemi de réüssir dans l'envolement du il menace le groupe des armées de Vilna. Quoi qu'il ait réussi à débiter les Russes sur leur droite et même à envoyer de la cavalerie pour couper le chemin de fer en arrière de Veloyki, on a confiance dans la continuité de la retraite de nos alliés et dans leur habileté pour évader du filet dans lequel les Allemands entendaient les prendre.

La première raison de cette assurance, c'est l'impossibilité dans laquelle on croit l'ennemi d'amener des forces suffisantes pour envelopper nos alliés. Les Allemands ont certainement beaucoup insisté en envoyant leur cavalerie si en avant vers Hostek la position des troupes russes est difficile, sans aucun doute. Mais c'est un mouvement de l'ennemi est plus périlleux que ses mouvements antérieurs de même nature. Il est satisfaisant, par suite, de pouvoir transmettre l'assurance officielle que l'on ne ressent aucune anxiété en ce qu'il adviendra.

Bouleversement Mondial

Si il est malaisé et périlleux de vouloir estimer les conséquences qui résulteront de la guerre, il est cependant évident que non seulement ces conséquences se manifesteront dans les relations futures entre les combattants et les Etats neutres d'Europe, mais encore auront une répercussion mondiale. (Superbe isolement) ou (Egoïsme) sont déjà choses du passé, ayant rejoint leurs devanciers dans le cimetière des illusions mortelles.

Sur le front russe

Petrograd, 19 septembre. — Communiqué du grand état-major du généralissimo :

A l'ouest de Dvinsk, dans la région des lacs, les combats opiniâtres continuent. De violentes attaques de l'ennemi dans la région au nord d'Illouk ont été repoussées et l'ennemi a été refoulé avec de grandes pertes dans ses tranchées.

Après un très violent feu d'artillerie, l'ennemi a attaqué et occupé le village de Siochik, dans la région du chemin de fer, à l'ouest d'Illouk.

Dans la région entre les lacs de Tchihotchi et d'Aviliv, l'ennemi a développé des rafales contre le village d'Imvody. Nos retranchements ont été détruits et les détachements qui les occupaient ont été refoulés.

La cavalerie ennemie qui a tenté de traverser la rivière Drisnaitza, dans la région du lac Bogoinsto, entre Koupitchki et Koziany, a été rejetée.

Un détachement ennemi a tenté d'occuper la station de Molodetchno, mais il a été repoussé.

Dans un combat près du village de Soly, sur le chemin de fer de Novo-Vielick à Molodetchno, l'ennemi a été délogé du village.

Sur plusieurs points de la Vilna moyenne et dans la région de Vilna, des détachements allemands passent sur la rive gauche de la rivière.

De nombreuses attaques ennemies sur le front à l'ouest de l'embranchement du chemin de fer de Biniakovo à Lida ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi.

Dans la région sur la rive droite de la Lelveda, quelques engagements d'un caractère local.

Sur la Schara, en de nombreux endroits, des combats ont eu lieu pour le contrôle de la rivière. Près de Poretchie, au nord de Slonim, notre artillerie a détruit un pont de bateaux de l'ennemi, dont elle a coulé une grande partie. Ceux des ennemis qui avaient traversé ont été faits prisonniers.

L'ennemi qui a traversé au sud de Slonim, près de Richtichina, a été attaqué. Nous avons eu de nombreux succès et nous avons lancé dans le combat ses troupes par détachements successifs. L'adversaire maintenant le territoire occupé sur la rive droite de la rivière a subi des pertes sensibles.

Dans la région au sud du canal d'Oginsky des attaques allemandes contre le village de Sokolovo ont été repoussées. Au cours de combats à la baïonnette, une grande partie des ennemis ont été tués à l'arme blanche.

Le village de Logichino, dans la même région, a été occupé par l'ennemi.

Une position fortifiée de l'ennemi près de Noselky, au nord-est de Polky, a été attaquée de front et tournée. L'adversaire en a été délogé. Au cours de la poursuite, nos troupes ont tué l'ennemi que l'ennemi avait allumé au pont sur la Sty. Une partie de nos forces ont de nouveau tourné l'ennemi en retraite et l'ont contraint à fuir dans les forêts. Nous avons occupé le village de Kolky.

Sur le front à l'ouest de la rivière Stoubla, et sur la ligne Doubo-Kremenetz, nos troupes ont de nombreux succès et nous avons fait de nombreuses pertes à l'ennemi ; nous en avons fait une partie prisonniers, nous efforçant de profiter du désordre devenu fréquent dans les rangs de l'ennemi.

Sur le front du Sereth, les engagements à un caractère local continuent dans le voisinage immédiat de la rivière.

Note. — Près du village de Dakovitchi, sur le Troumen, au sud de Pinsk, un de nos pelotons, laissant un bataillon ennemi à l'ennemi, nous en avons fait une partie prisonniers, nous efforçant de profiter du désordre devenu fréquent dans les rangs de l'ennemi.

Dans la région du village de Kolki, il est arrivé que notre cavalerie a chargé et retranchement ennemi pourvus de munitions, a enlevé une mitrailleuse et a fait une centaine de prisonniers en détruisant elle-même que des pertes insignifiantes.

Au village de Kouki, au nord de Kolki, un de nos escadrons a chassé dans les marais un escadron autrichien et lui a fait 50 prisonniers. Il s'est emparé d'une mitrailleuse et de convois et a retiré des marais 50 chevaux. Les autres ont péri.

Selon des témoignages de prisonniers

AU COEUR DE LA MÉE Au-delà des Hommes, les Princes !

Pour J.-M. Renaitour.

Si le « cas Romain Rolland » a pris peut-être une ampleur que nous ne justifierions pas par la notoriété d'un grand écrivain, c'est qu'il pose, non plus en Europe, mais en France, la question fondamentale de la responsabilité de la guerre, origine et cause immédiate de toutes les horreurs déchaînées.

C'est un crime ! ne cesse de clamer R. Rolland. Mais quel est le criminel, Monsieur ? En vingt articles de journaux, en France, en Allemagne, en Europe, R. Rolland n'a pas un, ou deux, ou trois, ou quatre, ou cinq, ou six, ou sept, ou huit, ou neuf, ou dix, ou onze, ou douze, ou treize, ou quatorze, ou quinze, ou seize, ou dix-sept, ou dix-huit, ou dix-neuf, ou vingt, ou vingt-et-un, ou vingt-deux, ou vingt-trois, ou vingt-quatre, ou vingt-cinq, ou vingt-six, ou vingt-sept, ou vingt-huit, ou vingt-neuf, ou trente, ou trente-et-un, ou trente-deux, ou trente-trois, ou trente-quatre, ou trente-cinq, ou trente-six, ou trente-sept, ou trente-huit, ou trente-neuf, ou quarante, ou quarante-et-un, ou quarante-deux, ou quarante-trois, ou quarante-quatre, ou quarante-cinq, ou quarante-six, ou quarante-sept, ou quarante-huit, ou quarante-neuf, ou cinquante, ou cinquante-et-un, ou cinquante-deux, ou cinquante-trois, ou cinquante-quatre, ou cinquante-cinq, ou cinquante-six, ou cinquante-sept, ou cinquante-huit, ou cinquante-neuf, ou soixante, ou soixante-et-un, ou soixante-deux, ou soixante-trois, ou soixante-quatre, ou soixante-cinq, ou soixante-six, ou soixante-sept, ou soixante-huit, ou soixante-neuf, ou septante, ou septante-et-un, ou septante-deux, ou septante-trois, ou septante-quatre, ou septante-cinq, ou septante-six, ou septante-sept, ou septante-huit, ou septante-neuf, ou quatre-vingt, ou quatre-vingt-et-un, ou quatre-vingt-deux, ou quatre-vingt-trois, ou quatre-vingt-quatre, ou quatre-vingt-cinq, ou quatre-vingt-six, ou quatre-vingt-sept, ou quatre-vingt-huit, ou quatre-vingt-neuf, ou cent, ou cent-et-un, ou cent-deux, ou cent-trois, ou cent-quatre, ou cent-cinq, ou cent-six, ou cent-sept, ou cent-huit, ou cent-neuf, ou deux cents, ou deux cents-et-un, ou deux cents-deux, ou deux cents-trois, ou deux cents-quatre, ou deux cents-cinq, ou deux cents-six, ou deux cents-sept, ou deux cents-huit, ou deux cents-neuf, ou trois cents, ou trois cents-et-un, ou trois cents-deux, ou trois cents-trois, ou trois cents-quatre, ou trois cents-cinq, ou trois cents-six, ou trois cents-sept, ou trois cents-huit, ou trois cents-neuf, ou quatre cents, ou quatre cents-et-un, ou quatre cents-deux, ou quatre cents-trois, ou quatre cents-quatre, ou quatre cents-cinq, ou quatre cents-six, ou quatre cents-sept, ou quatre cents-huit, ou quatre cents-neuf, ou cinq cents, ou cinq cents-et-un, ou cinq cents-deux, ou cinq cents-trois, ou cinq cents-quatre, ou cinq cents-cinq, ou cinq cents-six, ou cinq cents-sept, ou cinq cents-huit, ou cinq cents-neuf, ou six cents, ou six cents-et-un, ou six cents-deux, ou six cents-trois, ou six cents-quatre, ou six cents-cinq, ou six cents-six, ou six cents-sept, ou six cents-huit, ou six cents-neuf, ou sept cents, ou sept cents-et-un, ou sept cents-deux, ou sept cents-trois, ou sept cents-quatre, ou sept cents-cinq, ou sept cents-six, ou sept cents-sept, ou sept cents-huit, ou sept cents-neuf, ou huit cents, ou huit cents-et-un, ou huit cents-deux, ou huit cents-trois, ou huit cents-quatre, ou huit cents-cinq, ou huit cents-six, ou huit cents-sept, ou huit cents-huit, ou huit cents-neuf, ou neuf cents, ou neuf cents-et-un, ou neuf cents-deux, ou neuf cents-trois, ou neuf cents-quatre, ou neuf cents-cinq, ou neuf cents-six, ou neuf cents-sept, ou neuf cents-huit, ou neuf cents-neuf, ou mille, ou mille-et-un, ou mille-deux, ou mille-trois, ou mille-quatre, ou mille-cinq, ou mille-six, ou mille-sept, ou mille-huit, ou mille-neuf, ou deux mille, ou deux mille-et-un, ou deux mille-deux, ou deux mille-trois, ou deux mille-quatre, ou deux mille-cinq, ou deux mille-six, ou deux mille-sept, ou deux mille-huit, ou deux mille-neuf, ou trois mille, ou trois mille-et-un, ou trois mille-deux, ou trois mille-trois, ou trois mille-quatre, ou trois mille-cinq, ou trois mille-six, ou trois mille-sept, ou trois mille-huit, ou trois mille-neuf, ou quatre mille, ou quatre mille-et-un, ou quatre mille-deux, ou quatre mille-trois, ou quatre mille-quatre, ou quatre mille-cinq, ou quatre mille-six, ou quatre mille-sept, ou quatre mille-huit, ou quatre mille-neuf, ou cinq mille, ou cinq mille-et-un, ou cinq mille-deux, ou cinq mille-trois, ou cinq mille-quatre, ou cinq mille-cinq, ou cinq mille-six, ou cinq mille-sept, ou cinq mille-huit, ou cinq mille-neuf, ou six mille, ou six mille-et-un, ou six mille-deux, ou six mille-trois, ou six mille-quatre, ou six mille-cinq, ou six mille-six, ou six mille-sept, ou six mille-huit, ou six mille-neuf, ou sept mille, ou sept mille-et-un, ou sept mille-deux, ou sept mille-trois, ou sept mille-quatre, ou sept mille-cinq, ou sept mille-six, ou sept mille-sept, ou sept mille-huit, ou sept mille-neuf, ou huit mille, ou huit mille-et-un, ou huit mille-deux, ou huit mille-trois, ou huit mille-quatre, ou huit mille-cinq, ou huit mille-six, ou huit mille-sept, ou huit mille-huit, ou huit mille-neuf, ou neuf mille, ou neuf mille-et-un, ou neuf mille-deux, ou neuf mille-trois, ou neuf mille-quatre, ou neuf mille-cinq, ou neuf mille-six, ou neuf mille-sept, ou neuf mille-huit, ou neuf mille-neuf, ou dix mille, ou dix mille-et-un, ou dix mille-deux, ou dix mille-trois, ou dix mille-quatre, ou dix mille-cinq, ou dix mille-six, ou dix mille-sept, ou dix mille-huit, ou dix mille-neuf, ou onze mille, ou onze mille-et-un, ou onze mille-deux, ou onze mille-trois, ou onze mille-quatre, ou onze mille-cinq, ou onze mille-six, ou onze mille-sept, ou onze mille-huit, ou onze mille-neuf, ou douze mille, ou douze mille-et-un, ou douze mille-deux, ou douze mille-trois, ou douze mille-quatre, ou douze mille-cinq, ou douze mille-six, ou douze mille-sept, ou douze mille-huit, ou douze mille-neuf, ou treize mille, ou treize mille-et-un, ou treize mille-deux, ou treize mille-trois, ou treize mille-quatre, ou treize mille-cinq, ou treize mille-six, ou treize mille-sept, ou treize mille-huit, ou treize mille-neuf, ou quatorze mille, ou quatorze mille-et-un, ou quatorze mille-deux, ou quatorze mille-trois, ou quatorze mille-quatre, ou quatorze mille-cinq, ou quatorze mille-six, ou quatorze mille-sept, ou quatorze mille-huit, ou quatorze mille-neuf, ou quinze mille, ou quinze mille-et-un, ou quinze mille-deux, ou quinze mille-trois, ou quinze mille-quatre, ou quinze mille-cinq, ou quinze mille-six, ou quinze mille-sept, ou quinze mille-huit, ou quinze mille-neuf, ou seize mille, ou seize mille-et-un, ou seize mille-deux, ou seize mille-trois, ou seize mille-quatre, ou seize mille-cinq, ou seize mille-six, ou seize mille-sept, ou seize mille-huit, ou seize mille-neuf, ou dix-sept mille, ou dix-sept mille-et-un, ou dix-sept mille-deux, ou dix-sept mille-trois, ou dix-sept mille-quatre, ou dix-sept mille-cinq, ou dix-sept mille-six, ou dix-sept mille-sept, ou dix-sept mille-huit, ou dix-sept mille-neuf, ou dix-huit mille, ou dix-huit mille-et-un, ou dix-huit mille-deux, ou dix-huit mille-trois, ou dix-huit mille-quatre, ou dix-huit mille-cinq, ou dix-huit mille-six, ou dix-huit mille-sept, ou dix-huit mille-huit, ou dix-huit mille-neuf, ou dix-neuf mille, ou dix-neuf mille-et-un, ou dix-neuf mille-deux, ou dix-neuf mille-trois, ou dix-neuf mille-quatre, ou dix-neuf mille-cinq, ou dix-neuf mille-six, ou dix-neuf mille-sept, ou dix-neuf mille-huit, ou dix-neuf mille-neuf, ou vingt mille, ou vingt mille-et-un, ou vingt mille-deux, ou vingt mille-trois, ou vingt mille-quatre, ou vingt mille-cinq, ou vingt mille-six, ou vingt mille-sept, ou vingt mille-huit, ou vingt mille-neuf, ou vingt-et-un mille, ou vingt-et-un mille-et-un, ou vingt-et-un mille-deux, ou vingt-et-un mille-trois, ou vingt-et-un mille-quatre, ou vingt-et-un mille-cinq, ou vingt-et-un mille-six, ou vingt-et-un mille-sept, ou vingt-et-un mille-huit, ou vingt-et-un mille-neuf, ou vingt-deux mille, ou vingt-deux mille-et-un, ou vingt-deux mille-deux, ou vingt-deux mille-trois, ou vingt-deux mille-quatre, ou vingt-deux mille-cinq, ou vingt-deux mille-six, ou vingt-deux mille-sept, ou vingt-deux mille-huit, ou vingt-deux mille-neuf, ou vingt-trois mille, ou vingt-trois mille-et-un, ou vingt-trois mille-deux, ou vingt-trois mille-trois, ou vingt-trois mille-quatre, ou vingt-trois mille-cinq, ou vingt-trois mille-six, ou vingt-trois mille-sept, ou vingt-trois mille-huit, ou vingt-trois mille-neuf, ou vingt-quatre mille, ou vingt-quatre mille-et-un, ou vingt-quatre mille-deux, ou vingt-quatre mille-trois, ou vingt-quatre mille-quatre, ou vingt-quatre mille-cinq, ou vingt-quatre mille-six, ou vingt-quatre mille-sept, ou vingt-quatre mille-huit, ou vingt-quatre mille-neuf, ou vingt-cinq mille, ou vingt-cinq mille-et-un, ou vingt-cinq mille-deux, ou vingt-cinq mille-trois, ou vingt-cinq mille-quatre, ou vingt-cinq mille-cinq, ou vingt-cinq mille-six, ou vingt-cinq mille-sept, ou vingt-cinq mille-huit, ou vingt-cinq mille-neuf, ou vingt-six mille, ou vingt-six mille-et-un, ou vingt-six mille-deux, ou vingt-six mille-trois, ou vingt-six mille-quatre, ou vingt-six mille-cinq, ou vingt-six mille-six, ou vingt-six mille-sept, ou vingt-six mille-huit, ou vingt-six mille-neuf, ou vingt-sept mille, ou vingt-sept mille-et-un, ou vingt-sept mille-deux, ou vingt-sept mille-trois, ou vingt-sept mille-quatre, ou vingt-sept mille-cinq, ou vingt-sept mille-six, ou vingt-sept mille-sept, ou vingt-sept mille-huit, ou vingt-sept mille-neuf, ou vingt-huit mille, ou vingt-huit mille-et-un, ou vingt-huit mille-deux, ou vingt-huit mille-trois, ou vingt-huit mille-quatre, ou vingt-huit mille-cinq, ou vingt-huit mille-six, ou vingt-huit mille-sept, ou vingt-huit mille-huit, ou vingt-huit mille-neuf, ou vingt-neuf mille, ou vingt-neuf mille-et-un, ou vingt-neuf mille-deux, ou vingt-neuf mille-trois, ou vingt-neuf mille-quatre, ou vingt-neuf mille-cinq, ou vingt-neuf mille-six, ou vingt-neuf mille-sept, ou vingt-neuf mille-huit, ou vingt-neuf mille-neuf, ou trente mille, ou trente mille-et-un, ou trente mille-deux, ou trente mille-trois, ou trente mille-quatre, ou trente mille-cinq, ou trente mille-six, ou trente mille-sept, ou trente mille-huit, ou trente mille-neuf, ou trente-et-un mille, ou trente-et-un mille-et-un, ou trente-et-un mille-deux, ou trente-et-un mille-trois, ou trente-et-un mille-quatre, ou trente-et-un mille-cinq, ou trente-et-un mille-six, ou trente-et-un mille-sept, ou trente-et-un mille-huit, ou trente-et-un mille-neuf, ou trente-deux mille, ou trente-deux mille-et-un, ou trente-deux mille-deux, ou trente-deux mille-trois, ou trente-deux mille-quatre, ou trente-deux mille-cinq, ou trente-deux mille-six, ou trente-deux mille-sept, ou trente-deux mille-huit, ou trente-deux mille-neuf, ou trente-trois mille, ou trente-trois mille-et-un, ou trente-trois mille-deux, ou trente-trois mille-trois, ou trente-trois mille-quatre, ou trente-trois mille-cinq, ou trente-trois mille-six, ou trente-trois mille-sept, ou trente-trois mille-huit, ou trente-trois mille-neuf, ou trente-quatre mille, ou trente-quatre mille-et-un, ou trente-quatre mille-deux, ou trente-quatre mille-trois, ou trente-quatre mille-quatre, ou trente-quatre mille-cinq, ou trente-quatre mille-six, ou trente-quatre mille-sept, ou trente-quatre mille-huit, ou trente-quatre mille-neuf, ou trente-cinq mille, ou trente-cinq mille-et-un, ou trente-cinq mille-deux, ou trente-cinq mille-trois, ou trente-cinq mille-quatre, ou trente-cinq mille-cinq, ou trente-cinq mille-six, ou trente-cinq mille-sept, ou trente-cinq mille-huit, ou trente-cinq mille-neuf, ou trente-six mille, ou trente-six mille-et-un, ou trente-six mille-deux, ou trente-six mille-trois, ou trente-six mille-quatre, ou trente-six mille-cinq, ou trente-six mille-six, ou trente-six mille-sept, ou trente-six mille-huit, ou trente-six mille-neuf, ou trente-sept mille, ou trente-sept mille-et-un, ou trente-sept mille-deux, ou trente-sept mille-trois, ou trente-sept mille-quatre, ou trente-sept mille-cinq, ou trente-sept mille-six, ou trente-sept mille-sept, ou trente-sept mille-huit, ou trente-sept mille-neuf, ou trente-huit mille, ou trente-huit mille-et-un, ou trente-huit mille-deux, ou trente-huit mille-trois, ou trente-huit mille-quatre, ou trente-huit mille-cinq, ou trente-huit mille-six, ou trente-huit mille-sept, ou trente-huit mille-huit, ou trente-huit mille-neuf, ou trente-neuf mille, ou trente-neuf mille-et-un, ou trente-neuf mille-deux, ou trente-neuf mille-trois, ou trente-neuf mille-quatre, ou trente-neuf mille-cinq, ou trente-neuf mille-six, ou trente-neuf mille-sept, ou trente-neuf mille-huit, ou trente-neuf mille-neuf, ou quarante mille, ou quarante mille-et-un, ou quarante mille-deux, ou quarante mille-trois, ou quarante mille-quatre, ou quarante mille-cinq, ou quarante mille-six, ou quarante mille-sept, ou quarante mille-huit, ou quarante mille-neuf, ou quarante-et-un mille, ou quarante-et-un mille-et-un, ou quarante-et-un mille-deux, ou quarante-et-un mille-trois, ou quarante-et-un mille-quatre, ou quarante-et-un mille-cinq, ou quarante-et-un mille-six, ou quarante-et-un mille-sept, ou quarante-et-un mille-huit, ou quarante-et-un mille-neuf, ou quarante-deux mille, ou quarante-deux mille-et-un, ou quarante-deux mille-deux, ou quarante-deux mille-trois, ou quarante-deux mille-quatre, ou quarante-deux mille-cinq, ou quarante-deux mille-six, ou quarante-deux mille-sept, ou quarante-deux mille-huit, ou quarante-deux mille-neuf, ou quarante-trois mille, ou quarante-trois mille-et-un, ou quarante-trois mille-deux, ou quarante-trois mille-trois, ou quarante-trois mille-quatre, ou quarante-trois mille-cinq, ou quarante-trois mille-six, ou quarante-trois mille-sept, ou quarante-trois mille-huit, ou quarante-trois mille-neuf, ou quarante-quatre mille, ou quarante-quatre mille-et-un, ou quarante-quatre mille-deux, ou quarante-quatre mille-trois, ou quarante-quatre mille-quatre, ou quarante-quatre mille-cinq, ou quarante-quatre mille-six, ou quarante-quatre mille-sept, ou quarante-quatre mille-huit, ou quarante-quatre mille-neuf, ou quarante-cinq mille, ou quarante-cinq mille-et-un, ou quarante-cinq mille-deux, ou quarante-cinq mille-trois, ou quarante-cinq mille-quatre, ou quarante-cinq mille-cinq, ou quarante-cinq mille-six, ou quarante-cinq mille-sept, ou quarante-cinq mille-huit, ou quarante-cinq mille-neuf, ou quarante-six mille, ou quarante-six mille-et-un, ou quarante-six mille-deux, ou quarante-six mille-trois, ou quarante-six mille-quatre, ou quarante-six mille-cinq, ou quarante-six mille-six, ou quarante-six mille-sept, ou quarante-six mille-huit, ou quarante-six mille-neuf, ou quarante-sept mille, ou quarante-sept mille-et-un, ou quarante-sept mille-deux, ou quarante-sept mille-trois, ou quarante-sept mille-quatre, ou quarante-sept mille-cinq, ou quarante-sept mille-six, ou quarante-sept mille-sept, ou quarante-sept mille-huit, ou quarante-sept mille-neuf, ou quarante-huit mille, ou quarante-huit mille-et-un, ou quarante-huit mille-deux, ou quarante-huit mille-trois, ou quarante-huit mille-quatre, ou quarante-huit mille-cinq, ou quarante-huit mille-six, ou quarante-huit mille-sept, ou quarante-huit mille-huit, ou quarante-huit mille-neuf, ou quarante-neuf mille, ou quarante-neuf mille-et-un, ou quarante-neuf mille-deux, ou quarante-neuf mille-trois, ou quarante-neuf mille-quatre, ou quarante-neuf mille-cinq, ou quarante-neuf mille-six, ou quarante-neuf mille-sept, ou quarante-neuf mille-huit, ou quarante-neuf mille-neuf, ou cinquante mille, ou cinquante mille-et-un, ou cinquante mille-deux, ou cinquante mille-trois, ou cinquante mille-quatre, ou cinquante mille-cinq, ou cinquante mille-six, ou cinquante mille-sept, ou cinquante mille-huit, ou cinquante mille-neuf, ou cinquante-et-un mille, ou cinquante-et-un mille-et-un, ou cinquante-et-un mille-deux, ou cinquante-et-un mille-trois, ou cinquante-et-un mille-quatre, ou cinquante-et-un mille-cinq, ou cinquante-et-un mille-six, ou cinquante-et-un mille-sept, ou cinquante-et-un mille-huit, ou cinquante-et-un mille-neuf, ou cinquante-deux mille, ou cinquante-deux mille-et-un, ou cinquante-deux mille-deux, ou cinquante-deux mille-trois, ou cinquante-deux mille-quatre, ou cinquante-deux mille-cinq, ou cinquante-deux mille-six, ou cinquante-deux mille-sept, ou cinquante-deux mille-huit, ou cinquante-deux mille-neuf, ou cinquante-trois mille, ou cinquante-trois mille-et-un, ou cinquante-trois mille-deux, ou cinquante-trois mille-trois, ou cinquante-trois mille-quatre, ou cinquante-trois mille-cinq, ou cinquante-trois mille-six, ou cinquante-trois mille-sept, ou cinquante-trois mille-huit, ou cinquante-trois mille-neuf, ou cinquante-quatre mille, ou cinquante-quatre mille-et-un, ou cinquante-quatre mille-deux, ou cinquante-quatre mille-trois, ou cinquante-quatre mille-quatre, ou cinquante-quatre mille-cinq, ou cinquante-quatre mille-six, ou cinquante-quatre mille-sept, ou cinquante-quatre mille-huit, ou cinquante-quatre mille-neuf, ou cinquante-cinq mille, ou cinquante-cinq mille-et-un, ou cinquante-cinq mille-deux, ou cinquante-cinq mille-trois, ou cinquante-cinq mille-quatre, ou cinquante-cinq mille-cinq, ou cinquante-cinq mille-six, ou cinquante-cinq mille-sept, ou cinquante-cinq mille-huit, ou cinquante-cinq mille-neuf, ou cinquante-six mille, ou cinquante-six mille-et-un, ou cinquante-six mille-deux, ou cinquante-six mille-trois, ou cinquante-six mille-quatre, ou cinquante-six mille-cinq, ou cinquante-six mille-six, ou cinquante-six mille-sept, ou cinquante-six mille-huit, ou cinquante-six mille-neuf, ou cinquante-sept mille, ou cinquante-sept mille-et-un, ou cinquante-sept mille-deux, ou cinquante-sept mille-trois, ou cinquante-sept mille-quatre, ou cinquante-sept mille-cinq, ou cinquante-sept mille-six, ou cinquante-sept mille-sept, ou cinquante-sept mille-huit, ou cinquante-sept mille-neuf, ou cinquante-huit mille, ou cinquante-huit mille-et-un, ou cinquante-huit mille-deux, ou cinquante-huit mille-trois, ou cinquante-huit mille-quatre, ou cinquante-huit mille-cinq, ou cinquante-huit mille-six, ou cinquante-huit mille-sept, ou cinquante-huit mille-huit, ou cinquante-huit mille-neuf, ou cinquante-neuf mille, ou cinquante-neuf mille-et-un, ou cinquante-neuf mille-deux, ou cinquante-neuf mille-trois, ou cinquante-neuf mille-quatre, ou cinquante-neuf mille-cinq, ou cinquante-neuf mille-six, ou cinquante-neuf mille-sept, ou cinquante-neuf mille-huit, ou cinquante-neuf mille-neuf, ou soixante mille, ou soixante mille-et-un, ou soixante mille-deux, ou soixante mille-trois, ou soixante mille-quatre, ou soixante mille-cinq, ou soixante mille-six, ou soixante mille-sept, ou soixante mille-huit, ou soixante mille-neuf, ou soixante-et-un mille, ou soixante-et-un mille-et-un, ou soixante-et-un mille-deux, ou soixante-et-un mille-trois, ou soixante-et-un mille-quatre, ou soixante-et-un mille-cinq, ou soixante-et-un mille-six, ou soixante-et-un mille-sept, ou soixante-et-un mille-huit, ou soixante-et-un mille-neuf, ou soixante-deux mille, ou soixante-deux mille-et-un, ou soixante-deux mille-deux, ou soixante-deux mille-trois, ou soixante-deux mille-quatre, ou soixante-deux mille-cinq, ou soixante-deux mille-six, ou soixante-deux mille-sept, ou soixante-deux mille-huit, ou soixante-deux mille-neuf, ou soixante-trois mille, ou soixante-trois mille-et-un, ou soixante-trois mille-deux, ou soixante-trois mille-trois, ou soixante-trois mille-quatre, ou soixante-trois mille-cinq, ou soixante-trois mille-six, ou soixante-trois mille-sept, ou soixante-trois mille-huit, ou soixante-trois mille-neuf, ou soixante-quatre mille, ou soixante-quatre mille-et-un, ou soixante-quatre mille-deux, ou soixante-quatre mille-trois, ou soixante-quatre mille-quatre, ou soixante-quatre mille-cinq, ou soixante-quatre mille-six, ou soixante-quatre mille-sept, ou soixante-quatre mille-huit, ou soixante-quatre mille-neuf, ou soixante-cinq mille, ou soixante-cinq mille-et-un, ou soixante-cinq mille-deux, ou soixante-cinq mille-trois, ou soixante-cinq mille-quatre, ou soixante-cinq mille-cinq, ou soixante-cinq mille-six, ou soixante-cinq mille-sept, ou soixante-cinq mille-huit, ou soixante-cinq mille-neuf, ou soixante-six mille, ou soixante-six mille-et-un, ou soixante-six mille-deux, ou soixante-six mille-trois, ou soixante-six mille-quatre, ou soixante-six mille-cinq, ou soixante-six mille-six, ou soixante-six mille-sept, ou soixante-six mille-huit, ou soixante-six mille-neuf, ou soixante-sept mille, ou soixante-sept mille-et-un, ou soixante-sept mille-deux, ou soixante-sept mille-trois, ou soixante-sept mille-quatre, ou soixante-sept mille-cinq, ou soixante-sept mille-six, ou soixante-sept mille-sept, ou soixante-sept mille-huit, ou soixante-sept mille-neuf, ou soixante-huit mille, ou soixante-huit mille-et-un, ou soixante-huit mille-deux, ou soixante-huit mille-trois, ou soixante-huit mille-quatre, ou soixante-huit mille-cinq, ou soixante-huit mille-six, ou soixante-huit mille-sept, ou soixante-huit mille-huit, ou soixante-huit mille-neuf, ou soixante-neuf mille, ou soixante-neuf mille-et-un, ou soixante-neuf mille-deux, ou soixante-neuf mille-trois, ou soixante-neuf mille-quatre, ou soixante-neuf mille-cinq, ou soixante-neuf mille-six, ou soixante-neuf mille-sept, ou soixante-neuf mille-huit, ou soixante-neuf mille-neuf, ou septante mille, ou septante mille-et-un, ou septante mille-deux, ou septante mille-trois, ou septante mille-quatre, ou septante mille-cinq, ou septante mille-six, ou septante mille-sept, ou septante mille-huit, ou septante mille-neuf, ou septante-et-un mille, ou septante-et-un mille-et-un, ou septante-et-un mille-deux, ou septante-et-un mille-trois, ou septante-et-un mille-quatre, ou septante-et-un mille-cinq, ou septante-et-un mille-six, ou septante-et-un mille-sept, ou septante-et-un mille-huit, ou septante-et-un mille-neuf, ou septante-deux mille, ou septante-deux mille-et-un, ou septante-deux mille-deux, ou septante-deux mille-trois, ou septante-deux mille-quatre, ou septante-deux mille-cinq, ou septante-deux mille-six, ou septante-deux mille-sept, ou septante-deux mille-huit, ou septante-deux mille-neuf, ou septante-trois mille, ou septante-trois mille-et-un, ou septante-trois mille-deux, ou septante-trois mille-trois, ou septante-trois mille-quatre, ou septante-trois mille-cinq, ou septante-trois mille-six, ou septante-trois mille-sept, ou septante-trois mille-huit, ou septante-trois mille-neuf, ou septante-quatre mille, ou septante-quatre mille-et-un, ou septante-quatre mille-deux, ou septante-quatre mille-trois, ou septante-quatre mille-quatre, ou septante-quatre mille-cinq, ou septante-quatre mille-six, ou septante-quatre mille-sept, ou septante-quatre mille-huit, ou septante-quatre mille-neuf, ou septante-cinq mille, ou septante-cinq mille-et-un, ou septante-cinq mille-deux, ou septante-cinq mille-trois, ou septante-cinq mille-quatre, ou septante-cinq mille-cinq, ou septante-cinq mille-six, ou septante-cinq mille-sept, ou septante-cinq mille-huit, ou septante-cinq mille-neuf, ou septante-six mille, ou septante-six mille-et-un, ou septante-six mille-deux, ou septante-six mille-trois, ou septante-six mille-quatre, ou septante-six mille-cinq, ou septante-six mille-six, ou septante-six mille-sept, ou septante-six mille-huit, ou septante-six mille-neuf, ou septante-sept mille, ou septante-sept mille-et-un, ou septante-sept mille-deux, ou septante-sept mille-trois, ou septante-sept mille-quatre, ou septante-sept mille-cinq, ou septante-sept mille-six, ou septante-sept mille-sept, ou septante-sept mille-huit, ou septante-sept mille-neuf, ou septante-huit mille, ou septante-huit mille-et-un, ou septante-huit mille-deux, ou septante-huit mille-trois, ou septante-huit mille-quatre, ou septante-huit mille-cinq, ou septante-huit mille-six, ou septante-huit mille-sept, ou septante-huit mille-huit, ou septante-huit mille-neuf, ou septante-neuf mille, ou septante-neuf mille-et-un, ou septante-neuf mille-deux, ou septante-neuf mille-trois, ou septante-neuf mille-quatre, ou septante-neuf mille-cinq, ou septante-neuf mille-six, ou septante-neuf mille-sept, ou septante-neuf mille-huit, ou septante-neuf mille-neuf, ou quatre-vingt mille, ou quatre-vingt mille-et-un, ou quatre-vingt mille-deux, ou quatre-vingt mille-trois, ou quatre-vingt mille-quatre, ou quatre-vingt mille-cinq, ou quatre-vingt mille-six, ou quatre-vingt mille-sept, ou quatre-vingt mille-huit, ou quatre-vingt mille-neuf, ou quatre-vingt-et-un mille, ou quatre-vingt-et-un mille-et-un, ou quatre-vingt-et-un mille-deux, ou quatre-vingt-et-un mille-trois, ou quatre-vingt-et-un mille-quatre, ou quatre-vingt-et-un mille-cinq, ou quatre-vingt-et-un mille-six, ou quatre-vingt-et-un mille-sept, ou quatre-vingt-et-un mille-huit, ou quatre-vingt-et-un mille-neuf, ou quatre-vingt-deux mille, ou quatre-vingt-deux mille-et-un, ou quatre-vingt-deux mille-deux, ou quatre-vingt-deux mille-trois, ou quatre-vingt-deux mille-quatre, ou quatre-vingt-deux mille-cinq, ou quatre-vingt-deux mille-six, ou quatre-vingt-deux mille-sept, ou quatre-vingt-deux mille-huit, ou quatre-vingt-deux mille-neuf, ou quatre-vingt-trois mille, ou quatre-vingt-trois mille-et-un, ou quatre-vingt-trois mille-deux, ou quatre-vingt-trois mille-trois, ou quatre-vingt-trois mille-quatre, ou quatre-vingt-trois mille-cinq, ou quatre-vingt-trois mille-six, ou quatre-vingt-trois mille-sept, ou quatre-vingt-trois mille-huit, ou quatre-vingt-trois mille-neuf, ou quatre-vingt-quatre mille, ou quatre-vingt-quatre mille-et-un, ou quatre-vingt-quatre mille-deux, ou quatre-vingt-quatre mille-trois, ou quatre-vingt-quatre mille-quatre, ou quatre-vingt-quatre mille-cinq, ou quatre-vingt-quatre mille-six, ou quatre-vingt-quatre mille-sept, ou quatre-vingt-quatre mille-huit, ou quatre-vingt-quatre mille-neuf, ou quatre-vingt-cinq mille, ou quatre-vingt-cinq mille-et-un, ou quatre-vingt-cinq mille-deux, ou quatre-vingt-cinq mille-trois, ou quatre-vingt-cinq mille-quatre, ou quatre-vingt-cinq mille-cinq, ou quatre-vingt-cinq mille-six, ou quatre-vingt-cinq mille-sept, ou quatre-vingt-cinq mille-huit, ou quatre-vingt-cinq mille-neuf, ou quatre-vingt-six mille, ou quatre-vingt-six mille-et-un, ou quatre-vingt-six mille-deux, ou quatre-vingt-six mille-trois, ou quatre-vingt-six mille-quatre, ou quatre-vingt-six mille-cinq, ou quatre-vingt-six mille-six, ou quatre-vingt-six mille-sept, ou quatre-vingt-six mille-huit, ou quatre-vingt-six mille-neuf, ou quatre-vingt-sept mille, ou quatre-vingt-sept mille-et-un, ou quatre-vingt-sept mille-deux, ou quatre-vingt-sept mille-trois, ou quatre-vingt-sept mille-quatre, ou quatre-vingt-sept mille-cinq, ou quatre-vingt-sept mille-six, ou quatre-vingt-sept mille-sept, ou quatre-vingt-sept mille-huit, ou quatre-vingt-sept mille-neuf, ou quatre-vingt-huit mille, ou quatre-vingt-huit mille-et-un, ou quatre-vingt-huit mille-deux, ou quatre-vingt-huit mille-trois, ou quatre-vingt-huit mille-quatre, ou quatre-vingt-huit mille-cinq, ou quatre-vingt-huit mille-six, ou quatre-vingt-huit mille-sept, ou quatre-vingt-huit mille-huit, ou quatre-vingt-huit mille-neuf, ou quatre-vingt-neuf mille, ou quatre-vingt-neuf mille-et-un, ou quatre-vingt-neuf mille-deux, ou quatre-vingt-neuf mille-trois, ou quatre-vingt-neuf mille-quatre, ou quatre-vingt-neuf mille-cinq, ou quatre-vingt-neuf mille-six, ou quatre-vingt-neuf mille-sept, ou quatre-vingt-neuf mille-huit, ou quatre-vingt-neuf mille-neuf, ou cinquante mille, ou cinquante mille-et-un, ou cinquante mille-deux, ou cinquante mille-trois, ou cinquante mille-quatre, ou cinquante mille-cinq, ou cinquante mille-six, ou cinquante mille-sept, ou cinquante mille-huit, ou cinquante mille-neuf, ou cinquante-et-un mille, ou cinquante-et-un mille-et-un, ou cinquante-et-un mille-deux, ou cinquante-et-un mille-trois, ou cinquante-et-un mille-quatre, ou cinquante-et-un mille-cinq, ou cinquante-et-un mille-six, ou cinquante-et-un mille-sept, ou cinquante-et-un mille-huit, ou cinquante-et-un mille-neuf, ou cinquante-deux mille, ou cinquante-deux mille-et-un, ou cinquante-deux mille-deux, ou cinquante-deux mille-trois, ou cinquante-deux mille-quatre, ou cinquante-deux mille-cinq, ou cinquante-deux mille-six, ou cinquante-deux mille-sept, ou cinquante-deux mille-huit, ou cinquante-deux mille-neuf, ou cinquante-trois mille, ou cinquante-trois mille-et-un, ou cinquante-trois mille-deux, ou cinquante-trois mille-trois, ou cinquante-trois mille-quatre, ou cinquante-trois mille-cinq, ou cinquante-trois mille-six, ou cinquante-trois mille-sept, ou cinquante-trois mille-huit, ou cinquante-trois mille-neuf, ou cinquante-quatre mille, ou cinquante-quatre mille-et-un, ou cinquante-quatre mille-deux, ou cinquante-quatre mille-trois, ou cinquante-quatre mille-quatre, ou cinquante-quatre mille-cinq, ou cinquante-quatre mille-six, ou cinquante-quatre mille-sept, ou cinquante-quatre mille-huit, ou cinquante-quatre mille-neuf, ou cinquante-cinq mille, ou cinquante-cinq mille-et-un, ou cinquante-cinq mille-deux, ou cinquante-cinq mille-trois, ou cinquante-cinq mille-quatre, ou cinquante-cinq mille-cinq, ou cinquante-cinq mille-six, ou cinquante-cinq mille-sept, ou cinquante-cinq mille-huit, ou cinquante-cinq mille-neuf, ou cinquante-six mille, ou cinquante-six mille-et-un, ou cinquante-six mille-deux, ou cinquante-six mille-trois, ou cinquante-six mille-quatre, ou cinquante-six mille-cinq, ou cinquante-six mille-six, ou cinquante-six mille-sept, ou cinquante-six mille-huit, ou cinquante-six mille-neuf, ou cinquante-sept mille, ou cinquante-sept mille-et-un, ou cinquante-sept mille-deux, ou cinquante-sept mille-trois, ou cinquante-sept mille-quatre, ou cinquante-sept mille-cinq, ou cinquante-sept mille-six, ou cinquante-sept mille-sept, ou cinquante-sept mille-huit, ou cinquante-sept mille-neuf, ou cinquante-huit mille, ou cinquante-huit mille-et-un, ou cinquante-huit mille-deux, ou cinquante-huit mille-trois, ou cinquante-huit mille-quatre, ou cinquante-huit mille-cinq, ou cinquante-huit mille-six, ou cinquante-huit mille-sept, ou cinquante-huit mille-huit, ou cinquante-huit mille-neuf, ou cinquante-neuf mille, ou cinquante-neuf mille-et-un, ou cinquante-neuf mille-deux, ou cinquante-neuf mille-trois, ou cinquante-neuf mille-quatre, ou cinquante-neuf mille-cinq, ou cinquante-neuf mille-six, ou cinquante-neuf mille-sept, ou cinquante-neuf mille-huit, ou cinquante-neuf mille-neuf, ou soixante mille, ou soixante mille-et-un, ou soixante mille-deux, ou soixante mille-trois, ou soixante mille-quatre, ou soixante mille-cinq, ou soixante mille-six, ou soixante mille-sept, ou soixante mille-huit, ou soixante mille-neuf, ou soixante-et-un mille, ou soixante-et-un mille-et-un